

Publié le 9 décembre 2016

Lascaux 4, une grotte en pleine lumière

Ultime volet d'une superproduction pariétale réalisée par la Sémitour Périgord, Lascaux IV est inauguré le 10 décembre par le président de la République, François Hollande, confirmant la parabole : les derniers seront assurément les premiers.



Au début était évidemment Lascaux I, "chapelle sixtine de l'art pariétal" découverte en 1940. Puis vinrent Lascaux II, fac-similé ouvert en 1983 pour protéger le site originel, et Lascaux III, exposition itinérante qui, à l'appui des plus hautes technologies numériques, en emmène les répliques aux quatre coins du monde depuis 2012.

Place aujourd'hui à Lascaux IV, **premier centre international d'art pariétal** de 8 000 m² abritant, cette fois, la reconstitution quasi complète de la plus célèbre grotte du Paléolithique.

Chantier extraordinaire pour équipement hors normes...

Sous la direction de la [Sémitour Périgord](#)*, à laquelle revient la gestion de cet équipement hors normes appelé à devenir LA référence mondiale, il aura fallu 5 ans pour toucher au but : 2 ans de

réflexion, puis 3 années de travail intense mené par l'**Atelier des Fac-similés du Périgord** (AFSP), cette filiale de la Sem spécialisée depuis 2008 dans la reproduction minérale de parois ornées de la préhistoire.

À l'arrivée, 900 m² en ont ainsi été restitués, présentant l'ensemble des œuvres de Cro-Magnon - fresques et gravures - dans des salles à l'illusion parfaite... "C'est Lascaux telle qu'elle n'a jamais été vue depuis 1963", s'enthousiasme le directeur général de la Sem, **André Barbé**. Et ce n'est pas tout puisqu'en 7 étapes s'ajoutera à la visite celle de plusieurs expositions et espaces numériques au cœur desquels le digital rend hommage au pariétal "pour une immersion totale et interactive".

... et Sem incomparable !

Alors qu'en 3 décennies, plus de 10 millions de personnes ont fréquenté Lascaux II, Lascaux IV vise plus haut encore avec 400 000 visiteurs annuels, de quoi satisfaire des actionnaires "*qui ont accepté une avance sur redevance de 2 millions d'euros pour concrétiser ce projet*", insiste André Barbé. Et d'autres revenus sont espérés, sous les mains désormais internationalement reconnues de l'AFSP, depuis la production de **produits dérivés** jusqu'à des **prestations de service dans les domaines pétroglyphes et hiéroglyphes**. Bref, une réalisation "d'une envergure incomparable pour une Sem", selon André Barbé... Ou comment une grotte met ainsi l'efficacité des Epl en pleine lumière !

**Détenue à 80 % par le Conseil département de Dordogne dont elle gère les sites touristiques, avec la Caisse des Dépôts (10 %) et le Crédit Agricole Charente-Périgord (5 %).*

afsp-perigord.fr